

COMMUNE DE MANONCOURT EN WOEVRE
COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 décembre 2020

Présents : M. Chartier – A. Fleitz – I. Marchal – A. Migot – E. Gruy – P. Hippert – C. Pierson -

C. Vuillaume- A. Giron

Absents excusés : R. Chatelain , C. Vosgien

Procuration : R Chatelain donne procuration à A Migot



1. Plan de relance rurale – demande de subvention sur travaux :

Dans le cadre des mesures d'urgence prises par la région Grand Est et le pacte pour la ruralité, une enveloppe exceptionnelle de 20M€ est ajoutée pour investissements des collectivités locales (dispositif de la direction de la cohésion des territoires). Le but est de donner un coup de pouce aux entreprises du BTP dans les secteurs les plus ruraux et d'améliorer le cadre de vie, avec plus d'égalité et de cohésion territoriale. Aide 50% maximum du HT éligible, plafond 20 000 € d'aide, autofinancement de 30% a minima, plancher de dépenses 3 000 euros de travaux éligibles. Demande d'aide au plus tard le 30/06/2021 à la Région. Le conseil municipal décide de créer un groupe de travail pour envisager des travaux de réfection de toiture sur salle communale et réhabilitation de l'aire de jeux et préparer un dossier de demande de subvention.

Membres de la commission : A. Giron, M. Chartier, P.Hippert, C.Pierson.

2. Sécurité routière :

Plan départemental d'actions de sécurité routière avec action de prévention pour informer et former les citoyens sur les bonnes pratiques lors de déplacements dans l'espace public et dimension éducative. Dossier à déposer avant le 19 février 2021 (comité de sélection prévu en mars 2021). Le conseil municipal propose qu'un tel projet soit plutôt envisagé en milieu scolaire ou périscolaire.

Le conseil municipal décide d'installer des silhouettes avec système réflectorisant dans la rue St Martin afin d'inciter les véhicules à ralentir. Une subvention dans le cadre des amendes de police sera demandée.

3. Convention entre la mairie de Manoncourt-en-Woëvre et le SIS de la Côte en Haye pour heures de secrétariat :

La secrétaire de mairie prend sur son temps de secrétariat de la commune pour pallier au surcroît de travail administratif au SIS de la Côte en Haye ; le conseil municipal décide de faire une convention entre la commune et le SIS pour mettre à disposition le personnel de secrétariat.

4. Eau :

La relève des compteurs a été faite par la commune au cours de la 1^{ère} quinzaine de novembre ; la facturation sera lancée rapidement par la CC2T.

Assainissement :

Une réunion technique de la CC2T et des maires des communes de Manoncourt, Tremblecourt, Domèvre, Manonville, Minorville et Noviant a eu lieu le 4 décembre pour le lancement de l'avant-projet de l'étude de zonage et définir les différentes stratégies possibles de regroupement des communes en un ou plusieurs exutoires. La société BEPG fait actuellement le relevé des eaux claires parasites à prendre en compte sur tout le secteur.

5. Ponts sur route de Francheville – travaux à envisager et financement suite à étude approfondie :

Le bureau d'études spécialisé dans les ouvrages d'art de MMD54 (DEGIS) a fait le diagnostic et doit rendre un compte rendu détaillé de la faisabilité des travaux suite à visite sur place fin octobre. Coût du diagnostic + rapport détaillé : 3188.40 TTC. L'ampleur des travaux devrait être importante et des demandes de subventions seront faites en temps utile.

6. Environnement : sauvegarde d'éléments remarquables.

Le conseil municipal décide de prendre les mesures nécessaires pour l'entretien du calvaire croisement route de Francheville, le chêne route de Tremblecourt, les auges et pompes des places St Gérard et des marronniers, ainsi que les auges rue du petit étang.

7. Bois et affouages :

Le tirage au sort pour les affouages aura lieu le 18 décembre 2020 à 18h30 à la salle communale (23 affouagistes sur les parcelles 13 et 15 et un affouagiste sur autre parcelle qui termine sa portion non faite en 2018/2019). Le règlement et les consignes seront donnés à cette occasion ; chaque affouagiste sera présent pour signature de son contrat.

8. Report du recensement de janvier 2021 à janvier 2022

L'INSEE a informé la commune fin novembre que le recensement prévu janvier-février 2021 est reporté d'un an pour cause de crise Covid-19.

9. Aide aux associations qui demandent des subventions :

Le conseil municipal décide de verser une subvention de 80 euros à l'association « Une rose un espoir » du secteur de Toul (sur budget 2021)

10. Vœux de l'équipe municipale à la population :

Compte tenu de la crise sanitaire, les vœux habituels du 2^{ème} dimanche de janvier ne pourront pas avoir lieu sous la forme d'apéritif et repas. Le conseil municipal décide de faire venir un spectacle de rue qui pourra déambuler dans le village pour un apéro virtuel en fanfare ; les habitants pourront en profiter depuis chez eux (le 10 janvier 2021 entre 11h00 et 13h00 environ).

Informations diverses :

- incident le 2 novembre 2020 en mairie : suite à insulte et menace à autorité, plainte a été déposée en gendarmerie contre un habitant.
- Eclairage public : les lampes de rue ont été révisées fin octobre comme à chaque entrée d'hiver ; la lampe cassée du 102 la croix a été enlevé à la demande du maire pour raison de sécurité (non réparable, tourné régulièrement vers domaine privé, et pas d'obligation d'éclairer hors agglomération)
- un poteau électrique a été à nouveau altéré (l'enduit posé par Enédis à nouveau arraché – signalement a été fait à Enédis)
Feux de végétaux : rappel de l'interdiction préfectoral qui date de 2011- Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets.
- mise en place du nouvel abribus Colibri : la commune a profité du renouvellement de son abribus (la commune a juste refait le dallage)
- chats en divagation – rappel aux propriétaires de prendre soin de leurs animaux.
- Ramassage des ordures ménagères : report des vendredi 25/12 et 01/01 au samedi 26 décembre 2020 et samedi 2 janvier 2021.
- Déchetterie route de Verdun : horaire modifié le 24 décembre et 31 décembre : fermée à 15h30 (au lieu de 16h30) – et fermée les 26 décembre et 2 janvier.

Le site de la commune est régulièrement mis à jour, n'hésitez pas à le consulter.

**Le secrétariat de mairie sera fermé du 21 au 25 décembre inclus
En cas d'urgence, s'adresser au maire ou à un adjoint**



**Malgré la situation sanitaire actuelle et les restrictions de circulation,
belles fêtes de fin d'année à toutes et tous**